

# HomoMigratus

Comprendre  
les migrations humaines

29.04 > 11.12.2016



**DOSSIER DE PRESSE** 26.04.2016  
Musée de la Vie wallonne

## SOMMAIRE

<b>01. GENÈSE DU PROJET</b>	<b>4</b>
<b>02. COLLECTER LA MÉMOIRE, UNE DES MISSIONS DU MUSÉE DE LA VIE WALLONNE</b>	<b>5</b>
<b>03. LES GRANDS THÈMES DE L'EXPOSITION</b>	<b>7</b>
<b>04. PRÊTEURS ET PARTENAIRES</b>	<b>9</b>
<b>05. DANS LE VIF DE L'EXPOSITION</b>	<b>10</b>
L'HOMME MARCHE	10
L'HOMME ESPÈRE	11
L'HOMME S'ÉGARE	13
L'HOMME SE DRESSE	17
NOTIONS ET PRÉJUGÉS	19
<b>06. AUTOUR DE L'EXPOSITION</b>	<b>24</b>
<b>07. LES ACTIVITÉS POUR GROUPES</b>	<b>25</b>
<b>08. PROGRAMMATION CULTURELLE</b>	<b>28</b>
CONFÉRENCES	29
ATELIERS	32
SPECTACLES CRÉÉS AVEC DES ÉCOLES	33
ÉVÉNEMENTS	35
<b>09. IMAGES DISPONIBLES POUR LA PRESSE</b>	<b>38</b>
<b>10. VISITER L'EXPOSITION ET LE MUSÉE</b>	<b>40</b>
<b>11. LE MUSÉE DE LA VIE WALLONNE</b>	<b>41</b>



Le phénomène migratoire est indissociable de la nature humaine. L'Homme migre depuis la nuit des temps, construisant ainsi le monde que nous connaissons aujourd'hui.

Déplacement sur des milliers de kilomètres ou au sein d'un même pays, la migration est toujours un déracinement. L'exposition « HomoMigratus - Comprendre les migrations humaines » propose de faire un point sur ces phénomènes millénaires afin de mieux les comprendre. Plusieurs axes de réflexion sont proposés afin de mettre en perspective la situation actuelle avec les phénomènes migratoires antérieurs. L'exposition donne également la parole aux immigrants de différentes générations et origines.

Le propos de l'exposition « HomoMigratus - Comprendre les migrations humaines » place l'Homme au centre de ses réflexions et interrogations, qu'il marche, espère, s'égare ou se dresse.

## 01. Genèse du projet

S'établir dans un pays étranger, sous la contrainte ou non, et partir de son pays d'origine, c'est poser un acte fort. Quoi de plus délicat que le déracinement ? Les motivations du migrant sont diverses et pas toujours tragiques. Le phénomène migratoire n'est pas neuf, a toujours existé et existera toujours. Il est à la fois, indissociable de la nature humaine et quoiqu'on en pense, nécessaire à la bonne marche du monde. C'est sur ce constat que l'exposition « HomoMigratus - Comprendre les migrations humaines » a été construite.

Imaginé dès 2011, le projet pluridisciplinaire autour des migrations « HomoMigratus - Comprendre les migrations humaines », avait pour finalité de fournir des pistes et des outils en vue de sauvegarder et de faire connaître la mémoire individuelle et collective d'une population wallonne de plus en plus diversifiée culturellement. A l'heure actuelle, 322.000 étrangers vivent en Région wallonne, soit 9,5 % d'une population totale de 3.500.000 habitants. La Wallonie porte donc bien le qualificatif de « Terre d'accueil ».

La crise migratoire que l'Europe et le monde entier vivent depuis 2015, a permis de transformer le projet initial et d'aborder les difficiles questions de l'identité, de l'altérité et du vivre ensemble.



## 02. Collecter la mémoire, une des missions du Musée

### LES IMMIGRÉS INSTALLÉS DEPUIS PLUS DE 50 ANS

Soucieux de conserver les traces du passé et de transmettre le savoir sous toutes ses formes, le Musée de la Vie wallonne rassemble, depuis plus de 100 ans, non seulement des objets et des archives mais aussi du patrimoine immatériel sous la forme de témoignages oraux et visuels. Ces enquêtes ont permis au Musée de devenir le conservatoire d'une **collection unique en son genre de documents d'archives multimédia - photographies, films et sons -, illustrative de tous les aspects de la vie quotidienne en Wallonie.**

Étonnamment, il n'existait pas, ou très peu, dans les collections du Musée, de traces des vagues migratoires qui ont modifié le peuplement de la Wallonie depuis le 19<sup>e</sup> siècle. Le projet « HomoMigratus - Comprendre les migrations humaines » a donc été l'opportunité de recueillir les récits de vie des témoins de ce phénomène depuis les années 1930. Le Musée a souhaité placer **l'Homme** au centre de son discours.

Dans un premier temps, l'équipe a procédé à une collecte de témoignages de personnes d'origine étrangère installées sur le territoire wallon, avec la volonté de transmettre leur vie, leur intégration et leur recherche d'une identité nouvelle. Les équipes ont ainsi travaillé avec plusieurs associations qui ont permis d'entrer plus facilement en contact avec les diverses communautés.

Pour cette mission, deux partenaires privilégiés ont apporté leur collaboration : le Musée d'ethnographie de Cracovie, en la personne de Magda Zych, ethnologue polonaise, dans le cadre d'un partenariat soutenu par le WBI, et le Centre d'Études et de Mémoire des Migrations subsahariennes (CEMIS), représenté par Bonaventure Kagné, chercheur et consultant en sociologie des migrations, qui a réalisé avec l'équipe du Musée un important travail d'enquête scientifique.

Les entretiens ont été conçus pour mettre en lumière la trajectoire migratoire du témoin, mais aussi sa mise en perspective, son sentiment d'appartenance, ses propositions pour une meilleure intégration. Ils envisagent la situation qui a poussé le témoin à partir et les conditions du départ, les projets nourris et leur destinée, le voyage et l'arrivée en Belgique, le travail et les formations, la vie sociale au travers de la situation familiale, le quotidien, les manques, les rapports avec le pays d'origine, le futur, ou encore l'image de la Belgique. Une centaine d'heures d'entretien a ainsi pu être collectée.

35 personnes originaires de 20 pays différents ont été rencontrées. Certaines d'entre elles ont donné ou prêté des objets, des documents et des archives personnels illustrant leur parcours, visibles dans l'exposition.

Les films ainsi réalisés mettent en scène une multiplicité de personnages et une part de leur histoire. Ils permettent de se faire une idée juste des différentes étapes vécues : les causes du départ, le voyage, l'installation, les rapports avec l'administration, les liens entretenus avec la Belgique et le pays d'origine...

**5 espaces racontent les parcours de vie de 35 témoins qui ont accepté de nous ouvrir la porte de leur vie, moments fragiles, délicats, chargé d'émotions, de souvenirs et souvent d'optimisme.**

## LES RÉFUGIÉS ISSUS DE LA CRISE MIGRATOIRE DE 2015

Dans un deuxième temps, l'équipe a eu pour objectif de rendre compte de la situation actuelle, à travers le regard de certains des acteurs privilégiés de ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler « la crise des réfugiés ».

Au vu de l'ampleur et de la complexité de la problématique envisagée, il a été décidé de conserver un ancrage local, en prenant d'abord contact avec des centres d'accueil pour demandeurs d'asile gérés par la Croix-Rouge de Belgique. Leurs portes ont rapidement été ouvertes au Musée, qui a pu réaliser un reportage sur le fonctionnement et les missions du centre de la Croix-Rouge de Ans-Rocourt, présentés par les travailleurs et bénévoles qui s'y impliquent, ainsi que collecter de nombreux témoignages de candidats réfugiés, essentiellement Syriens, Irakiens et Afghans au sujet de leur parcours migratoire et de leur vision de l'avenir.

Dans le prolongement de cette démarche, des spécialistes de différents domaines essentiels à l'intégration des personnes d'origine étrangère ont aussi été rencontrés, afin d'apporter leur éclairage sur des aspects spécifiques tels que l'emploi, le logement, la culture, l'enseignement, la religion et la gastronomie.

Difficile à traiter de prime abord car particulièrement clivante, la question des étrangers en situation illégale sur le territoire belge, le plus souvent englobés sous les étiquettes de « clandestins » ou de « sans-papiers » a aussi été envisagée, en donnant la parole non seulement à certains sans-papiers eux-mêmes, désireux de témoigner de leur vécu, mais aussi aux représentants de l'Office des étrangers et du Centre fermé de Vottem.



Réfugié au centre de la Croix Rouge Ans-Rocourt

### 03. Les grands thèmes de l'exposition

Même s'il est des départs volontaires et désirés, traiter des migrations c'est souvent prendre la pleine mesure de la souffrance des hommes et des femmes qui décident de partir pour un ailleurs informel. Mais au-delà de ce qui relève de l'indicible, il y a d'autres enjeux que la crise migratoire de l'année 2015 a révélés, cristallisés et réveillés.

Le projet « HomoMigratus - Comprendre les migrations humaines » s'est construit autour de l'immigration en Wallonie de la fin du 19<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui.

Le parcours général se découpe en 4 parties. La première partie intitulée « **L'HOMME MARCHÉ** » souligne l'extrême mobilité humaine au cours des siècles et met en évidence les riches brassages culturels qui ont façonné le monde tel que nous le connaissons aujourd'hui.

La seconde partie, nommée « **L'HOMME ESPÈRE** », aborde l'évolution de l'Europe, donc de la Belgique et plus particulièrement de la Wallonie, terres d'émigration devenues, au cours des dernières décennies, des terres d'immigration. On dresse ainsi l'inventaire des différentes politiques pratiquées en ce domaine : le laisser faire de l'avant 1914, l'encouragement, dès l'entre-deux-guerres, pour des motifs économiques ou démographiques, la volonté, à partir de 1974, d'orienter, de contrôler, voire d'endiguer les flux migratoires. Les questions d'intégration, d'assimilation, de multiculturalisme et d'interculturalisme sont traitées sans fard. C'est au sein de cette section que prennent place les espaces consacrés aux interviews d'immigrés de tous horizons, venus s'installer en Wallonie au cours des 50 dernières années. Rassemblés dans 5 espaces, ces récits riches et diversifiés abordent successivement les causes du départ, l'arrivée et l'installation en Belgique, les contacts avec l'administration, les relations avec le pays d'accueil et celui d'origine et enfin le rapport à la différence.

La troisième partie appelée « **L'HOMME S'ÉGARE** » met l'accent sur la double évolution institutionnelle de ces 20 dernières années. D'une part, dans le cadre de la fédéralisation de la Belgique, régions et communautés disposent de plus en plus d'autonomie en matière d'intégration. D'autre part, la constitution d'un espace européen de libre circulation, l'espace Schengen, dont le contrôle s'avère difficile et qui devient une pomme de discorde entre les états membres. Une évolution qui au cours des derniers mois met en péril les fondements mêmes de l'UE.

La dernière partie dénommée « **L'HOMME SE DRESSE** » traite du nécessaire « vivre ensemble » et des défis qu'il convient à l'ensemble de la société, dès à présent, de relever tant en matière, d'enseignement, d'emploi, de logement, de religion, de culture ou de cuisine.

Situé au centre de l'exposition, un **FORUM** accueillera durant toute l'exposition de très nombreux spectacles, animations, débats, concerts, conférences et rencontres.

Dans le chœur de l'église, une ligne du temps évoque, à partir d'articles de journaux marquants, l'actualité migratoire des derniers mois.

La volonté du Musée d'embrasser la question dans sa globalité l'a conduit à élargir le propos en traitant aussi des centres fermés et des sans-papiers, des camps de réfugiés au Moyen-Orient, en Afrique ou à Calais, des parcours d'intégration mis en place par les autorités, du renforcement des contrôles aux frontières européennes ou encore à prendre en compte le phénomène des éco-migrants qui constitue un des défis majeurs auquel l'humanité est déjà confrontée.

Dans une perspective pédagogique, les concepts de frontières, de murs, d'assimilation, d'État-nation, d'identité, de religion et de laïcité, d'états de guerre sont également évoqués.

L'ensemble de ces problématiques, qui constituent le cœur des débats agitant notre monde, est éclairé à partir de très nombreux documents, photos, films et œuvres d'art mis en dialogue.





## 04. Prêteurs et partenaires

**Coordination** : Jean-Jacques Messiaen, Chef de division - Musée de la Vie wallonne

**Enquêtes** : Carine Filiber, Chargée de projets - Musée de la Vie wallonne - Jean-Louis Postula, Responsable du Département Enquêtes ethnographiques - Musée de la Vie wallonne

### PARTENAIRES

Centre d'Etudes et de Mémoires des Migrations subsahariennes (Cémis)

Les Territoires de la mémoire

LE SOIR - LA MEUSE

RTBF

SONUMA - Les Archives audiovisuelles

VIVACITE

Wallonie- Bruxelles - International (WBI)

### PRÊTEURS

#### Artistes et photographes

Layla Aerts, Robert Aliaj, France Arets, Bruno Boudjelal, Jacky Brochu, Christian Carez, Benoît Cezard, Thomas Chable, Franz Daels, Renaud De Heyn, Djos Janssens, Christiane Dethier, Dominique Duchesnes, Daniel Fourneau, Ellen Gieles, Antonio Gomez Garcia, Carl Havelange, Pierre Hemptinne, Babis Kandilaptis, France Keyzer, Nicolas Kozakis, Michel Kozuch, Pierre Kroll, Guillaume Lavit d'Hautefort, Jacques Lizène, Paul Mahoux, Véronique Marit, Werner Moron, Luc Navet, Nestor Vuza Ntoko, Nicolas Righetti, Elsa Tyszler, Raoul Vaneigem, Graziella Vruna.

#### Institutions

Académie royale des Beaux-Arts de Liège

Archives CRAPCE (Liège)

Berlinische Galerie (Berlin)

Collection Belfius (Bruxelles)

Collections privées

Communauté européennes, service audiovisuel (Bruxelles)

Galerie Nadja Vilenne (Liège)

Institut d'Histoire Ouvrière Economique et Sociale (Seraing)

Institut Emile Vandervelde (Bruxelles)

Luxemburger Wort (Luxembourg)

Musée royal de l'Armée (Bruxelles)

Musée royaux des Beaux-Arts d'Anvers

Nations Unies (New York)

Sonuma - Les Archives audiovisuelles (Liège)

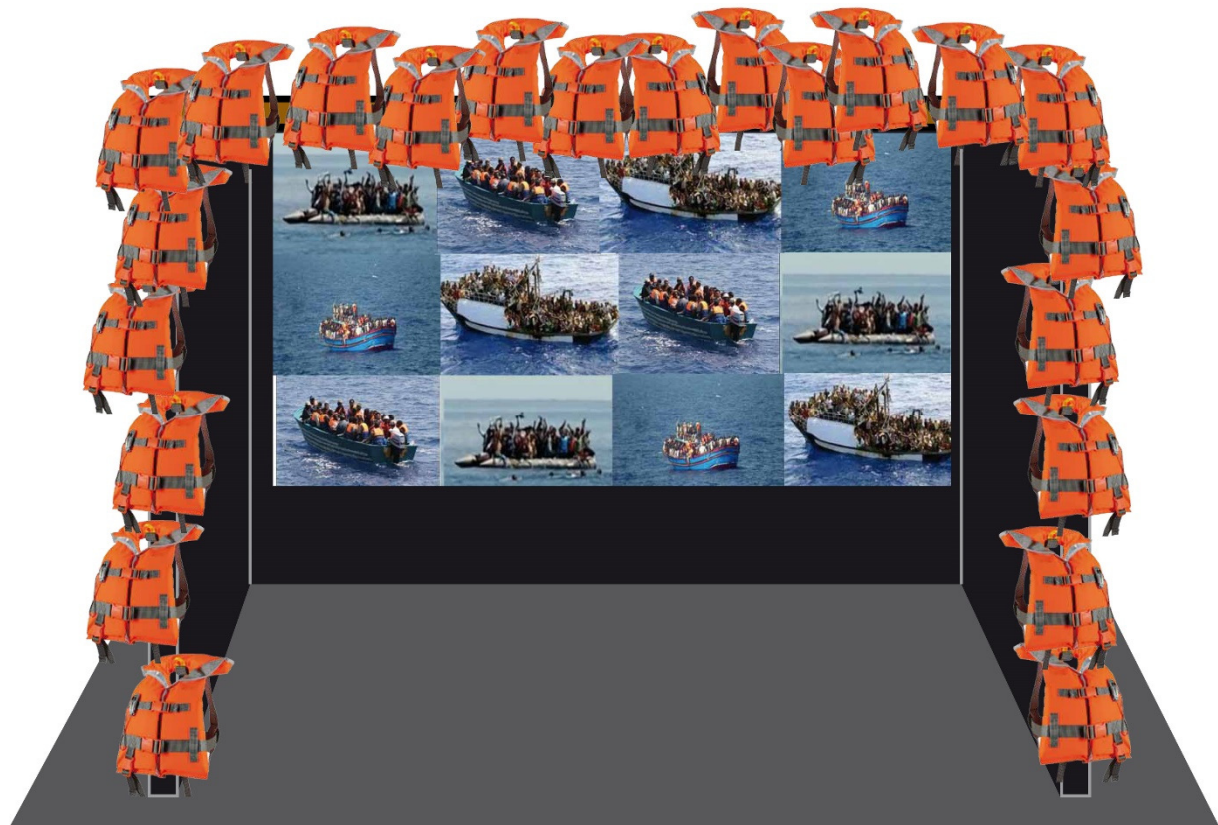


## 05. Dans le vif de l'exposition

### 1. L'HOMME MARCHE

#### Tous migrants

Le migrant c'est celui qui quitte un territoire pour un autre. Ses motivations sont diverses et pas nécessairement tragiques. L'Homme vit aujourd'hui aux quatre coins du monde. C'est le résultat d'un long processus qui débute à la Préhistoire, il y a 2 millions d'années, lorsque nos ancêtres migrent pour la première fois. Du 2<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au 3<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., l'homme se déplace pour commercer, cultiver de nouvelles terres, exploiter de nouvelles richesses. Bientôt, une civilisation va s'étendre sur tout le pourtour méditerranéen et au-delà : Rome. Au 5<sup>e</sup> siècle, les incursions des Huns en Asie centrale et en Europe provoquent des migrations en cascades. Ostrogoths, Wisigoths, Vandales, Alamans et Francs se répandent dans un empire romain à l'agonie. Un siècle après la naissance des royaumes germaniques, une nouvelle religion apparaît en Arabie : l'islam. En un siècle, les musulmans, devenus migrants, vont conquérir des contrées qui s'étendent de l'Espagne à l'Indus. À la fin du Moyen Âge, des explorateurs européens cherchant de nouvelles voies vers l'Asie découvrent un continent inconnu : l'Amérique. C'est le temps du commerce « triangulaire ». Au 18<sup>e</sup> siècle, la colonisation mobilise de nouveaux pays comme les Provinces-Unies et la Russie. À leur tour, l'Allemagne, l'Italie et la Belgique deviennent des puissances coloniales. Le 19<sup>e</sup> siècle est celui de la grande migration européenne. Sa cause en est principalement économique. Entre 1800 et 1914, près de 50 millions d'individus, originaires d'Europe du Nord puis d'Europe centrale et de l'Est quittent le vieux continent. Durant les cent dernières années, suite aux deux guerres mondiales, aux très nombreux conflits régionaux, à la globalisation de l'économie et aux changements climatiques, les flux migratoires s'intensifient et connaissent une ampleur sans précédent.



Espace d'introduction

## 2. L'HOMME ESPÈRE

### L'immigration en Belgique

Après avoir été longtemps une terre d'émigration, la Belgique, et plus particulièrement la Wallonie, devient une terre d'accueil. L'immigration va connaître plusieurs étapes. Au 19<sup>e</sup> siècle, malgré quelques mesures d'encadrement, le laisser-faire migratoire est la règle. Dans l'entre-deux-guerres, le besoin de main-d'œuvre nécessite de faire appel à des travailleurs étrangers. C'est le temps de l'immigration organisée. Dans le même temps, la montée des dictatures en Russie, en Italie, en Allemagne et en Espagne provoque l'afflux de réfugiés politiques, en particuliers des juifs. Après la Seconde Guerre mondiale, pour gagner cette « bataille du charbon », les autorités belges se lancent dans une politique d'immigration par contingentement. Elles concluent des accords bilatéraux avec des pays fournisseurs de main-d'œuvre en échange de charbon. Entre 1946 et 1948, 65 056 Italiens arrivent par convois ferroviaires, principalement en Wallonie. En 1956, la catastrophe du Bois du Cazier à Marcinelle met un terme à ces accords. La Belgique se tourne alors vers d'autres pays du bassin méditerranéen : l'Espagne (1956), la Grèce (1957), le Maroc et la Turquie (1964), la Tunisie (1969), l'Algérie et la Yougoslavie (1970). La première crise pétrolière de 1973 marque l'arrêt de l'immigration contingentée. Le regroupement familial devient à ce moment la principale forme de migration et cela pour des raisons démographiques. La notion de droits de l'Homme gagne en importance. L'origine des immigrés apparaît de plus en plus diversifiée. En 1989, un Commissariat royal à la politique des immigrés est créé avec pour missions la lutte contre le racisme, la pauvreté, la traite des êtres humains et l'étude de l'intégration. Au début des années 1990, l'effondrement du bloc de l'Est, la guerre en Somalie et au Koweït, le génocide rwandais et la guerre en Ex-Yougoslavie provoquent l'arrivée de nouveaux migrants et entraîne l'augmentation des demandes d'asile.

### Les préjugés

De nombreux préjugés entourent la question migratoire. Il s'agit d'assertions fausses visant à créer un climat de peur. Il faut savoir que :

- la majorité des migrations se fait entre les pays du Sud et la plupart des étrangers présents sur le territoire européen sont d'origine européenne ;
- aucune aide n'est accordée du simple fait d'être un étranger. Les personnes en séjour irrégulier, à l'exception des enfants mineurs, n'ont droit qu'à l'aide médicale urgente. Seul le statut de réfugié ou autre protection donne accès au revenu d'intégration sociale et au marché du travail ;
- vu le vieillissement de la population et l'évolution démographique en Europe, l'immigration de travail s'avère indispensable au bon fonctionnement du système;
- de nos jours, les réfugiés émanent de toutes les couches de la société. Parmi eux, de plus en plus de personnes diplômées qui exerçaient un métier dans leur pays d'origine ;
- trop souvent, on fait l'amalgame entre musulmans et intégristes, généralisant ainsi une peur du musulman. Or, les intégristes ne représentent qu'une infime minorité des musulmans ;
- l'Europe n'est pas une passoire, mais une véritable forteresse. A ses frontières, partout des murs s'érigent. Des mesures qui ne diminuent en aucun cas l'arrivée de migrants ;
- les migrants et les réfugiés quittent leur pays d'origine pour sauver leur vie. Ils fuient la guerre, les persécutions, la torture ou les menaces de mort.

**L'Homme raconte**

La législation belge reconnaît de nos jours 5 voies légales pour accéder au territoire national : le visa touristique, le visa d'étudiant, le regroupement familial, le mérite exceptionnel et l'asile. Au fil des décennies, les législations ont évolué et les personnes qui se les ont vues appliquer ont chacune tracé leur propre chemin dans un pays qui est devenu en tout ou partie le leur ; autant d'itinéraires à la fois uniques et universels, que nous vous invitons à parcourir. Ainsi, vous découvrirez tour à tour les causes du départ, les conditions de l'arrivée et de l'installation en Belgique, les contacts avec l'administration, les relations avec le pays d'accueil et d'origine et enfin le rapport à la différence.

**Clandestins ou sans-papiers ?**

Le 22 septembre 1998, lors de son expulsion par avion, une jeune sans-papiers nigériane, Sémira Adamu, meurt étouffée, à l'aide d'un coussin maintenu par deux policiers belges. Son sort émeut et révolte l'opinion publique. Ce fait tragique donne une visibilité au Mouvement des sans-papiers, qualifiés longtemps de clandestins. Il s'agit d'abord des personnes qui ne suivent aucune procédure légale et résident sur le territoire belge sans en avoir reçu le droit ou l'autorisation. Les rejoignent ceux, qui après avoir vu leur demande d'asile refusée, restent, de manière illégale, sur ce même territoire. Les clandestins vivent en marge d'un système et de lois qu'ils ne reconnaissent pas et qui ne les reconnaissent pas. En 1999 puis en 2009, la Belgique opte pour des campagnes de régularisation « one shot ». En partie occultée ces derniers temps par la grave crise migratoire internationale dont elle est cependant une des composantes, la question des sans-papiers se pose aujourd'hui toujours avec autant d'acuité. Leur nombre est estimé aujourd'hui à 120.000.



*Les Émigrants*, 20<sup>e</sup> siècle, Jean Delvin, Huile sur toile © Collection Belfius

### 3. L'HOMME S'ÉGARE

#### **L'économie avant tout**

Bien que le poids démographique des migrants dans la population mondiale s'avère faible, les problématiques migratoires occupent, depuis plus de 20 ans, le devant de la scène. On constate que si c'est entre les pays du Sud que les mouvements de populations sont de plus en plus importants, c'est au Nord, où les logiques économiques et politiques rythment la cadence et les modes de fonctionnement de la mobilité humaine, que ces questions sont les plus discutées.

Or, suite à la mondialisation des échanges, le phénomène migratoire international s'est renforcé. Un mouvement dont tant les pays d'accueil que ceux d'origine bénéficient largement. En fait, les migrations sont nécessaires à la bonne marche du monde et cela indépendamment de l'aspect humanitaire.

#### **L'Europe est-elle sécuritaire ?**

L'Union européenne présente un double visage : celui d'une terre d'accueil et celui d'une forteresse. Le 14 juin 1985, la France, l'Allemagne et les pays du Benelux signent des accords, dits de Schengen, visant la libre circulation, sans contrôle aux frontières intérieures, des personnes au sein de leurs territoires. La convention d'application se fait attendre jusqu'en 1990 et n'entre en vigueur que le 26 mars 1995. Aujourd'hui, Schengen concerne 26 états : 22 membres de l'UE et 4 de l'AELE (Islande, Norvège, Suisse et Liechtenstein). Dans cet espace, les contrôles aux frontières intérieures sont abolis et remplacés par des contrôles approfondis aux frontières extérieures, dépendant de la responsabilité des états où elles se trouvent. Le traité d'Amsterdam d'octobre 1997, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 1999, sanctuarise l'UE en un « espace de liberté, de sécurité et de justice destiné à apporter un degré de protection élevé aux citoyens européens contre le crime organisé, le terrorisme et l'immigration irrégulière ». En 14 ans, les états membres de l'Union ont dépensé 11 milliards d'Euros pour expulser les sans-papiers et 2 milliards pour renforcer les 1.400 kilomètres de frontières extérieures. Néanmoins si, depuis ces dernières années, les frontières extérieures sont de plus en plus renforcées, elles ne sont toutefois pas fermées à l'immigration. En 2013, les vingt-huit États membres ont accueilli légalement 1,5 million d'étrangers.

#### **Une politique belge de plus en plus européenne (1998-2016)**

Au fil des ans, les politiques d'immigration et d'asile ne relèvent plus uniquement de l'État belge. D'une part, elles dépendent de l'Europe et s'inscrivent dans les accords de Schengen. D'autre part, elles s'articulent désormais à des politiques mises en place au niveau des communautés, régions, provinces et communes. Au cours des vingt dernières années, la Belgique a connu deux pics d'afflux de demandeurs d'asile. En 2000, avec 46 855 demandes et en 2011 avec 25.585. De janvier à décembre 2015, 35.476 personnes ont introduit une première demande d'asile en Belgique soit 106,1% de plus qu'en 2014.

Tout étranger qui arrive en Belgique peut demander l'asile et solliciter la protection des autorités belges. La procédure de demande d'asile est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2007. Elle se fait généralement à l'Office des Étrangers à Bruxelles. Celui-ci enregistre la demande et examine si la Belgique est responsable de son traitement en fonction des règles de Dublin. La demande proprement dite est étudiée par le Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides (CGRA). Au cours d'une audition avec un collaborateur du CGRA, le demandeur, accompagné d'un avocat, a l'occasion de raconter son histoire et d'exposer le motif de sa demande. Il dispose à ce moment d'un permis de séjour provisoire. Le CGRA examine sa demande et vérifie si les déclarations correspondent à la réalité et permettent au demandeur d'accéder au statut de réfugié ou à la protection subsidiaire. Après enquête, le CGRA peut alors accorder ou refuser ce statut. À la mi-décembre 2015, le Conseil des ministres adopte un avant-projet de loi limitant le droit de séjour à cinq ans. Au bout de ce délai le CGRA réexamine la demande en fonction de l'évolution politique dans le pays d'origine. Si on considère que la vie du demandeur n'est plus en danger, il se voit retirer son titre de séjour. Dans le cas inverse,

il pourra demeurer en Belgique pour une durée illimitée. Dès lors se pose la question d'une véritable intégration de personnes vivant avec une épée de Damoclès au-dessus de leur tête.

Par ailleurs, une directive européenne datée de 2004 prévoit une protection complémentaire destinée aux personnes qui ne peuvent pas être considérées comme réfugiées mais qui courent un risque réel si elles retournent dans leur pays d'origine (torture, peine de mort, menaces de mort en cas de conflit armé interne ou international). Depuis octobre 2006, la Belgique applique cette disposition.

Pour sa part, l'article 9 ter concerne les autorisations de séjour pour motifs médicaux. Certaines personnes ne sont pas en mesure de retourner dans leur pays d'origine car elles sont victimes de maladies graves qui les empêchent de voyager ou qui mettent leur vie en danger. Les malades peuvent bénéficier de cet article pour recevoir un permis de séjour le temps de se soigner.

Enfin, le mineur d'âge, originaire d'un pays non européen, âgé de moins de 18 ans et séjournant sans parents relève de l'Arrêté royal du 11 juillet 2003 qui définit, en raison de sa grande vulnérabilité, une procédure spécifique. L'intéressé se voit attribuer un tuteur qui veille sur lui et l'aide. L'évaluation du dossier est menée par des officiers spécialisés du CGRA qui préservent l'intérêt de l'enfant.

### **Quelle politique d'intégration en Wallonie ?**

Si les autorités fédérales disposent, avec la Politique des Grandes Villes, d'un instrument de soutien à l'accueil et à l'intégration des immigrés, cette matière relève de chaque communauté et région qui l'exerce selon sa propre vision. L'objectif du Parcours d'accueil est d'accueillir et d'accompagner les nouveaux résidents étrangers de Wallonie, de les aider à acquérir les connaissances de base sur le fonctionnement de la société et des relations sociales en Belgique et de faciliter leur intégration sur le territoire. Il est composé d'un module d'accueil obligatoire et d'une convention d'accueil non obligatoire. Pour que la langue ne soit pas un obstacle, il peut être fait appel à un interprète, notamment un interprète provenant d'un service d'interprétariat en milieu social agréé par la Wallonie. Le 1<sup>er</sup> octobre 2015, à l'instar de la Flandre, le gouvernement wallon décide de doter la région d'un parcours d'intégration complet et obligatoire pour l'ensemble des primo-arrivants. Une mesure ratifiée début 2016. Ce parcours prévoit une formation de 120 heures de français, de 20 heures de cours de citoyenneté et une insertion socio-professionnelle pour les personnes qui en ont besoin.

### **Provinces, villes, communes, CPAS et associations**

La Belgique est un pays relativement avancé en matière de facilitation à la citoyenneté, avec un accès à la nationalité, au droit de vote et d'éligibilité aux élections locales, même pour les non-nationaux. Des actions locales en matière de politique d'intégration sont menées par les Provinces, les Villes, les Communes, les CPAS, la Fondation Roi Baudouin et maintes associations de terrain. Beaucoup de ces initiatives, soutenues à l'occasion par le FIPI, le Fonds d'impulsion à la politique des immigrés créé en 1991 et régionalisé depuis 2015, donnent de véritables résultats.

### **La crise migratoire : 2015, l'année de tous les dangers ?**

À partir des années 2010, le nombre de migrants arrivant, via la mer Méditerranée et les Balkans, dans l'Union Européenne en provenance d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie du Sud, commence à croître. La vague s'amplifie avec les guerres en Syrie, en Irak et en Lybie puis suite à la détérioration des conditions d'accueil dans les camps au Liban et en Turquie, où les tensions entre le gouvernement et les Kurdes créent un climat d'insécurité. Ainsi, le nombre des réfugiés syriens ayant fui la guerre depuis le début du conflit en 2011, s'élevait, en juillet 2015, à plus de 4 millions. Il s'agit d'abord de personnes déplacées au sein du territoire syrien ou réfugiées dans les pays limitrophes : la Turquie, la Jordanie ou le Liban. À l'été 2015, l'Europe connaît un afflux exponentiel de demandeurs d'asile. Face à cette crise humanitaire, la question de la protection internationale et de l'accueil se trouve au cœur du débat.

D'après le HCR, en 2015, plus d'un million de personnes ont traversé la mer Méditerranée, dont plus des trois-quarts via la Grèce et 150.000 via l'Italie. Si 90% de ces migrants fuient la guerre en Syrie ou en Irak, on dénombre aussi des personnes qui tentent d'échapper à des persécutions et d'autres qui sont animées par des motifs économiques : des Afghans, des Somaliens, des Tchadiens, des Ghanéens,

des Sénégalais, des Maliens, des Marocains ou encore des Pakistanais. Dans un premier temps, les migrants en provenance d'Afrique tentaient d'entrer en Europe par l'Espagne en passant par les enclaves de Ceuta et Melilla. Puis ce fut la route de l'Italie avec comme porte d'entrée l'île de Lampedusa qui fut privilégiée par les populations originaires du Moyen-Orient. À partir de l'été 2015, la plupart des migrants arrive de Turquie via la mer Égée. Passant d'île en île, ils gagnent la Grèce avant de s'engouffrer dans le ventre mou de l'Europe, les pays de l'ex-Yougoslavie. C'est la route dite des Balkans.

### **L'Europe divisée**

À partir de 2015, l'UE va être confrontée, à ses frontières puis sur son territoire, à une crise migratoire sans précédent. Pour l'institution et ses états membres, c'est une première historique. Celle-ci va mettre à l'épreuve une cohésion, souvent difficilement préservée jusqu'alors, au prix de concessions et à l'établissement de clauses particulières, au final peu compatibles. Dans ces conditions, parler d'une seule voix s'avère difficile pour ne pas dire impossible d'autant que les disparités économiques, aggravées par la récession d'après 2008, ont conduit à des réflexes nationalistes dont de nombreux partis eurosceptiques ou conservateurs se sont fait les relais. Au début, apparaît une fracture entre d'une part la Commission et les états riches dont l'Allemagne et la Suède, et d'autre part des états plus pauvres et plus conservateurs parmi lesquels les pays de l'ancien bloc de l'Est. Alors que les premiers prônent l'accueil des réfugiés, notamment pour des raisons économiques et démographiques, les seconds ferment leurs frontières et adoptent des lois de plus en plus répressives. Peu à peu cependant la situation évolue avec le rétablissement des contrôles aux frontières d'abord en Allemagne et en Autriche puis en Tchéquie et en Slovaquie, en France, en Suède, au Danemark et enfin en Belgique. Réputée pour son pragmatisme, celle-ci va jouer honnêtement la carte humanitaire tout en durcissant, sous la pression de la NVA et d'une partie de l'opinion publique, sa législation en matière d'immigration. Au niveau européen, c'est l'incohérence et l'imprécision qui prévalent au cours des très nombreuses réunions et conseils qui s'enchaînent. Tour à tour sont envisagées des mesures contre les passeurs, un plan de répartition des réfugiés avec des quotas par pays, l'installation de « hotspots », pour gérer les migrants en Grèce et en Italie, le renforcement des moyens de Frontex, la création du corps de gardes-frontières, l'ouverture de négociations avec la Turquie et les pays africains en vue de maintenir les migrants hors de l'espace européen. Autant de mesures, aux effets souvent difficilement quantifiables, qui trahissent le dilemme dans lequel se débat une Europe écartelée entre valeurs humanistes et realpolitik.

Suite aux attentats terroristes du 13 novembre 2015 à Paris, plusieurs dirigeants de partis mais aussi de gouvernements n'hésitent pas à opérer un amalgame entre réfugiés et terroristes. Ceux que l'on qualifie de « Faucons » en profitent pour mettre en cause la politique européenne et donnent à nouveau de la voix en faveur d'un repli national et d'un contrôle aux frontières intérieures. Lors d'une conférence à Anvers, en janvier 2016, l'ancien président français Nicolas Sarkozy lance que Schengen est mort.

D'autres voix contre les réfugiés se font jour à l'extrême droite avec, en Allemagne, le mouvement Pegida (Européens patriotes contre l'islamisation de l'Occident) bientôt relayé par le parti Alternative für Deutschland qui réalise une percée lors des élections régionales à la mi-mars 2016. Dans cette évolution, l'annonce de vols et d'agressions sexuelles commis par des étrangers, originaires principalement du Maghreb, lors de la nuit de la Saint-Sylvestre dans plusieurs villes européennes parmi lesquelles Cologne, a constitué un tournant.

### La Belgique dans la crise

Placée depuis octobre 2014 sous la tutelle du secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration, Théo Francken, Fedasil disposait avant la crise de l'accueil de 16.200 places, directement gérées par lui ou ses partenaires. Dès le 1<sup>er</sup> août 2015, Fedasil active 2.000 places tampons. Le 11 septembre, le gouvernement s'accorde pour ouvrir 8.000 places supplémentaires, via un nouvel appel d'offre, l'ouverture et l'extension de centres. Sollicitées, les communes ne font cependant pas toujours preuve d'un grand empressement pour accueillir les demandeurs d'asile dont, à la date du 9 septembre 2015, 49,9% séjournent en Wallonie. Dans certaines entités, c'est d'abord le rejet qui prévaut comme à Walcourt où fin octobre 2015, lors d'une présentation par Fedasil de l'ouverture d'un centre, une partie de la population exprime bruyamment son opposition. Fin 2015, la capacité d'accueil des 92 centres, gérés par Fedasil, la Croix-Rouge, la Rode Kruis, Caritas atteint 34.500 places contre 16.200 en juillet.





## 4. L'HOMME SE DRESSE

### **Étranger dans son pays**

Aujourd'hui, la Belgique abrite une société métissée. La Wallonie, dont l'identité unitaire s'avère relativement faible, a su largement absorber les nouveaux arrivants. Néanmoins des problèmes demeurent : certains jeunes de la 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> génération et de nationalité belge sont toujours perçus comme des étrangers. De nombreuses discriminations dans les domaines professionnels et éducatifs persistent, sans parler de la question du droit de vote aux élections fédérales et régionales qui maintient un clivage entre étrangers et Belges.

### **Le vivre et l'agir ensemble**

Les migrations sont une des causes de la transformation du monde. Elles entretiennent des relations complexes avec la mutation des économies et des sociétés aux interdépendances multiples. Au modèle républicain français, qui ambitionne un illusoire espace neutre et universel induisant de facto un appauvrissement de la vie citoyenne, et au modèle communautaire anglo-saxon qui met en valeur les différences en luttant d'abord contre toute forme de racisme, il convient de privilégier une troisième voie : celle de la cohésion sociale et du vivre ensemble. Le fonctionnement d'une société démocratique nécessite d'aller à la rencontre de l'autre et de le reconnaître, ce qui implique une véritable citoyenneté participative au sein de l'école, des lieux culturels et sportifs, des associations de quartier ou des entreprises. Développer la vie sociale, ce n'est pas l'institutionnaliser, mais bien en favoriser le développement dynamique sous la forme de rencontres et d'échanges. Un objectif ambitieux qui nécessite, pour les migrants, la mise en place d'une véritable politique en matière de logement, la fin des discriminations à l'emploi et dans l'enseignement, l'encouragement du pluralisme identitaire. Il faut mettre fin à une politique d'immigration exclusivement fondée sur les objectifs des pays d'accueil sans tenir compte ni des besoins, ni des espérances, ni des souffrances du migrant. Les efforts doivent porter dans tous les secteurs.

### **L'enseignement**

En Communauté française, les différences de réussite scolaire entre natifs et migrants se révèlent plus importantes que dans bien d'autres pays. En cause, le manque de compétences linguistiques des jeunes issus de l'immigration et une orientation prioritaire vers les sections techniques et professionnelles. Cette stagnation, vécue par les jeunes immigrés comme l'expression d'une exclusion sociale, les pousse à un repli communautaire dont, contrairement à leurs parents, ils ne maîtrisent ni les codes linguistiques, ni les orientations culturelles.

### **Le travail**

En Belgique, le taux de chômage des immigrés s'avère particulièrement élevé en regard d'autres pays européens. Les stéréotypes et les discriminations à l'emploi demeurent, même pour les deuxième et troisième générations d'immigrés. Bien que nés et formés dans le pays, ceux-ci peinent à s'insérer et flirtent trop souvent avec la précarité. De plus, les taux d'emploi des migrants venant de l'extérieur de l'Union européenne, et plus encore celui des femmes migrantes, sont parmi les plus faibles d'Europe. Une véritable politique d'insertion professionnelle se doit de reconnaître les qualifications et les expériences professionnelles des migrants comme un atout et une opportunité.

### **Le logement**

Le logement est une des questions primordiales de notre temps tant pour les autochtones que pour les migrants, d'autant que l'offre en matière de logement, et plus encore de logement social, est largement inférieure à la demande. Une crise du logement particulièrement aiguë dans des grandes villes où sévissent des marchands de sommeil sans scrupule. Handicaps supplémentaires pour les réfugiés : ils sont peu solvables et les propriétaires font souvent preuve de racisme à leur égard.

### **La religion**

Même si dans nos démocraties, la séparation entre l'État et la religion apparaît comme un des fondements du système et que la question de la pratique religieuse fait partie de la sphère privée, il est évident que les religions interviennent dans la vie en société dont elles sont une des composantes. L'apparition ces dernières années d'un islamisme radical, très visible et pouvant revêtir des formes particulièrement violentes a jeté, de manière injustifiée, l'opprobre sur l'ensemble des musulmans et par conséquent sur un grand nombre de migrants pratiquant cette religion. Pour contrecarrer cette islamophobie, générée à la fois par la peur, l'incompréhension mais aussi le racisme, il est impérieux de combattre le communautarisme et de nourrir un inlassable dialogue interculturel.

### **La vie sociale et culturelle**

L'intégration nécessite une participation active à la vie sociale, culturelle et politique, autant de lieux d'échanges et de dialogue indispensables à la vitalité et à la régénérescence de la démocratie. Centres d'intégration, d'aide sociale, d'accueil pour réfugiés et associations de terrain ne cessent de multiplier les initiatives concrètes de proximité avec la mise en place de cours de langue, de services de traduction, de médiation ou de santé. De leur côté, les activités développées par les associations culturelles, sportives ou à vocation sociale, créées et animées par des immigrés, contribuent de manière exceptionnelle au dynamisme de la société civile.

### **La cuisine**

En matière d'identité, la cuisine occupe une place centrale. Ce que contient l'assiette raconte toujours une histoire. Au cours du dernier quart du 20<sup>e</sup> siècle, avec l'apparition de la société des loisirs et la démocratisation des vacances, restaurants italiens, chinois, marocains, libanais, bars à tapas et marchands de pitas s'imposent dans tous les pays développés, se disputant les faveurs de consommateurs toujours plus avides de découvertes. L'incroyable diversité culinaire en fait un incomparable facteur d'intégration. La cuisine favorise la rencontre des identités non en termes de confrontation mais d'échanges empreints de plaisir et de partage. Ces vertus expliquent le succès rencontré par les ateliers culinaires organisés par les associations travaillant à l'insertion des immigrés. Un véritable lien est ainsi créé entre nouveaux arrivants et population locale.

### **Les écomigrants**

Même s'il est difficile d'établir aujourd'hui un chiffre des déplacés et réfugiés pour raisons uniquement climatiques, plusieurs causes pouvant interagir simultanément, on sait que le nombre de ceux-ci ne fera que croître au cours des prochaines décennies. L'ONU estime qu'en 2050, le nombre de personnes ou groupes obligés de se déplacer, de façon temporaire ou permanente, suite à la dégradation de leur environnement pourrait atteindre les 250 millions. À l'origine, la désertification, la déforestation, la salinisation, l'érosion, l'élévation du niveau de la mer et plus largement les diverses pollutions de l'air, de l'eau et des sols. À ce jour, il n'existe pas de statut juridique international spécifique pour ces écomigrants qu'il faudrait considérer dans un cadre général prenant en compte des notions de justice climatique. Le 23 octobre 2015, réunis sous l'égide du Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés, 110 états ont adopté un agenda pour la protection des personnes déplacées au-delà des frontières suite à des catastrophes liées au changement climatique. S'il convient d'inscrire cette démarche dans la logique des décisions de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques, il est tout aussi impérieux d'y préparer les populations des futurs pays d'accueil.

## 5. NOTIONS ET PRÉJUGÉS

Tout le parcours de l'exposition est rythmé par des notions qui constituent des repères pour les visiteurs. La partie consacrée aux préjugés permet aux visiteurs d'être confrontés à des propos parfois durs et de se faire sa propre opinion grâce aux réponses apportées.

### LES NOTIONS

#### FRONTIERES

Pendant des millénaires, les frontières n'ont été que naturelles. Montagnes, forêts, déserts, fleuves ou mers constituent autant d'obstacles difficilement franchissables. La notion moderne de frontière en tant qu'espace-ligne séparant ou joignant deux territoires naît avec le développement de l'État, en Europe aux 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècles.

#### MIGRANTS ou REFUGIES

Si tout réfugié est un migrant, l'inverse n'est pas vrai. Le migrant est une personne qui effectue une migration, c'est-à-dire qui se déplace volontairement, le plus souvent dans un autre pays, pour des raisons économiques, politiques ou culturelles.

#### MURS, BARRIERES, CLÔTURES

La mise en œuvre de constructions dissuasives pour marquer, contenir, sécuriser ou protéger un territoire n'est pas récente : le mur d'Hadrien, édifié à partir de 122 ap. J.-C. en vue de délimiter l'Empire romain en Grande Bretagne et la grande muraille, érigée du 3<sup>e</sup> au 17<sup>e</sup> siècle protège la frontière nord de la Chine. Les 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles voient la multiplication des murs, barrières et clôtures, dotés d'appareils de surveillance très sophistiqués.

#### QU'EST-CE QU'UN IMMIGRE ?

Au regard de la loi belge, le terme d'immigré n'existe pas. Il y a des Belges et des étrangers, ces derniers ayant une autre nationalité. Néanmoins, le terme d'immigré est très souvent utilisé. Un immigré est un étranger entrant et s'installant dans un pays d'accueil.

#### ASSIMILATION ? INTEGRATION OU INSERTION ?

Pendant longtemps, la politique d'immigration a conduit à une marginalisation ou à une séparation culturelle des nouveaux arrivants. Il faut attendre les années septante pour que l'on parle d'assimilation, d'intégration ou d'insertion. Ces termes ne sont jamais neutres et reflètent des philosophies et des politiques différentes, parfois mouvantes.

#### MULTICULTURALISME OU INTERCULTURALISME ?

Le concept de diversité culturelle est récent et répond à des motivations politiques. Il entend remplacer les notions d'étrangers et d'immigrés, connotées négativement et mal vécues.

#### LE CODE DE NATIONALITE

En octobre 2012, le parlement belge adoptait un nouveau code de nationalité qui durcissait la procédure de naturalisation et les conditions d'obtention de celle-ci.

#### QU'EST-CE QUE L'ESPACE SCHENGEN ?

C'est le 14 juin 1985 que la France, l'Allemagne et les pays du Benelux signent des accords visant la libre circulation des personnes au sein de leurs territoires sans contrôle aux frontières intérieures. La convention d'application se fera attendre jusqu'en 1990 et n'entrera en vigueur que le 26 mars 1995. Aujourd'hui, Schengen concerne 26 états : 22 membres de l'UE et 4 de l'AELE (Islande, Norvège, Suisse et Liechtenstein).

### **QUI GARDE LES FRONTIERES DE L'UNION EUROPEENNE ?**

Frontex est l'Agence européenne chargée de gérer la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne (UE). Elle a été installée en 2005 et a son siège à Varsovie. Dès 2011, son rôle de lutte contre l'immigration illégale a été renforcé

### **A QUOI SERT L'OFFICE DES ETRANGERS ?**

L'office des étrangers est placé sous la tutelle du Service Public Fédéral Intérieur. Il est chargé de la gestion de la population immigrée : l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et les mesures d'éloignement.

### **QU'ENTEND-ON PAR PROCEDURE D'ASILE ?**

Tout étranger qui arrive en Belgique peut demander l'asile et solliciter la protection des autorités belges. La procédure d'asile comprend plusieurs étapes.

### **ET LES ENFANTS ?**

Le mineur, originaire d'un pays non européen, âgé de moins de 18 ans et séjournant sans parents relève de l'Arrêté royal du 11 juillet 2003 qui définit, en raison de sa grande vulnérabilité, une procédure spécifique.

### **CONCRETEMENT COMMENT FAIT-ON ?**

La procédure de demande d'asile est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2007. Elle se fait généralement à l'Office des Etrangers à Bruxelles. Celui-ci enregistre la demande et examine si la Belgique est responsable de son traitement en fonction des règles de Dublin.

### **QUELS SONT LES CHIFFRES DE L'IMMIGRATION EN BELGIQUE?**

Au cours des vingt dernières années, la Belgique a connu deux pics d'afflux de demandeurs d'asile. En 2000, avec 46.855 demandes et en 2011 avec 25.585. De janvier à décembre 2015, 35 476 personnes ont introduit une première demande d'asile en Belgique soit 106,1% de plus qu'en 2014.

### **L'IDENTITE**

La notion d'identité, fréquemment utilisée, fait référence à celle de valeurs qui varient en fonction non seulement des communautés mais aussi des individus. En raison d'une identité relativement peu affirmée et d'un nationalisme inexistant.

## LES JUILLETISTES CROISENT LES AOÛTIENS...



Les aoûtistes croisent les juilletistes, Jacques Sondron

## LES PRÉJUGÉS

**« Il y a une explosion des arrivées de migrants en Europe ! »**

**FAUX**

La majorité des migrations se fait entre les pays du Sud et la plupart des étrangers présents sur le territoire européen sont d'origine européenne. En Belgique, 82 % de la population est belge de naissance, 18 % sont de nationalité étrangère, dont 8 % ont acquis la nationalité belge. Lorsque l'Union européenne (UE) propose de réinstaller 20.000 réfugiés en deux ans, il s'agit d'une goutte d'eau dans la mer !

**« Ils viennent pour toucher nos allocations et pour prendre notre travail ! »**

**FAUX**

Aucune aide n'est accordée du simple fait d'être un étranger. Les personnes en séjour irrégulier, à l'exception des enfants mineurs, n'ont droit qu'à l'aide médicale urgente. Seul le statut de réfugié ou autre protection donne accès au revenu d'intégration sociale et au marché du travail. Il y a de nombreux cas, où les migrants créent leur propre entreprise et génèrent des emplois. Ils paient des impôts et injectent de l'argent dans notre économie.

**« L'immigration ruine les finances publiques ! »**

**FAUX**

Vu le vieillissement de la population et l'évolution démographique en Europe l'immigration de travail s'avère indispensable. Plusieurs études considèrent que le coût de l'immigration est nul, voire légèrement positif car les migrants injectent de l'argent dans l'économie.

**« Les réfugiés sont des privilégiés, ils disposent tous d'un smartphone ! »**

**FAUX**

De nos jours les réfugiés émanent de toutes les couches de la société. Parmi eux de plus en plus de personnes diplômées qui exerçaient un métier dans leur pays d'origine. La plupart ont tout abandonné, vu leur maison détruite, vendu leurs biens pour payer le voyage. Le smartphone est souvent leur seul bien, dernier lien avec leur famille et leur terre natale.

**« On va être envahi par des criminels et des terroristes ! »**

**FAUX**

Trop souvent, on fait l'amalgame entre musulmans et intégristes, généralisant ainsi une peur du musulman. Or les intégristes ne représentent qu'une infime minorité des musulmans.

**« L'Europe est une passoire ! »**

**FAUX**

Bien au contraire, l'Europe se présente comme une véritable forteresse. A ses frontières, partout des murs s'érigent. Barbelés, barrières de dissuasion, radars, diffuseurs de gaz lacrymogènes, détecteurs de mouvements autant de systèmes de surveillance sophistiqués et de dispositifs militaires mis au service de la protection des frontières. Entrer et s'établir en Europe se révèle un parcours du combattant.

**« L'Europe doit renforcer ses frontières pour éviter l'immigration et les morts ! »**

**FAUX**

L'édification de murs et de clôtures ne diminue en aucun cas l'arrivée de migrants. En contraignant les migrants à emprunter des voies de plus en plus dangereuses. Femmes, hommes et enfants, victimes de passeurs sans scrupule, se noient en mer ou meurent asphyxiés dans des camions.

**« Les migrants et réfugiés entreprennent des voyages dangereux par choix et ou par inconscience ! »**

**FAUX**

Les migrants et les réfugiés quittent leur pays d'origine pour sauver leur vie. Ils fuient la guerre, les persécutions, la torture ou les menaces de mort. En l'absence de voies sûres et légales, ils se voient obligés de prendre des risques énormes.

**« Le renforcement des opérations de secours et de sauvetage va inciter d'avantage de personnes à entreprendre la traversée et créer un appel d'air »**

**FAUX**

Rien ne permet d'étayer cette hypothèse. En fait, le nombre de réfugiés et de migrants prenant la route de la mer s'est accru depuis que l'Italie a mis fin à l'opération de sauvetage Mare Nostrum, en octobre 2014.

**« La destruction des navires est une bonne chose ! »**

**FAUX**

On ne voit pas très bien comment on peut détruire les bateaux utilisés par les passeurs sans mettre en danger les migrants, pris au piège dans une zone de conflit. Par ailleurs le risque de voir ces derniers s'embarquer dans de frêles esquifs ou des radeaux s'en voit augmenter.

**« De toute façon, je ne peux rien faire ! »**

**FAUX**

Une mobilisation citoyenne forte peut toujours faire bouger les choses. Il importe de prouver que les Européens ne sauraient en aucun cas tolérer que la Méditerranée devienne un cimetière. De nombreux acteurs de la société civile tels que Amnesty font pression sur l'UE pour qu'elle mette un terme à cette situation qui voit des hommes et des femmes souffrir et mourir devant leur porte.



## 06. Autour de l'exposition

### UN COFFRET DE 5 BD : « Migrants parmi les migrants »

Ces 5 récits dessinés de vies de migrants ont été réalisées sur base de témoignages collectés par le Musée. Ils s'inscrivent dans le programme « Page 1 », aide aux jeunes créateurs en bande dessinée et en illustration de Liège Province Culture [www.page1bd.be](http://www.page1bd.be).

Gianfranco, Aikaterini, Stanislas Nihat et Anastasia sont devenus migrants par nécessité économique, par opposition politique, pour leurs études ou par le hasard d'une rencontre amoureuse. Quittant l'Italie, la Pologne, la Grèce, la Turquie, comme d'autres aujourd'hui fuient le Proche Orient ou l'Afrique, ces hommes et ces femmes ont dû affronter l'inconnu, les difficultés d'adaptation et le « mal du pays ». Grâce à son langage succinct et direct, le roman graphique va à l'essentiel, en laissant transparaître l'émotion de l'histoire de chaque témoin

Ils prennent respectivement vie sous les crayons d'Eléonore Ware, Mathieu Barthlemy, Chris Damakis, Clément Vialard et Corentin Raets.

Editeur : Les Editions de la Province de Liège. Prix : 14 €



### UN DOCUMENT POUR LES FAMILLES

« L'extraordinaire voyage de Philéas le petit oiseau migrateur » est un document à destination des parents qui souhaitent sensibiliser leurs enfants à la problématique de l'immigration. Un parallélisme avec le monde animal et en particulier avec un petit oiseau migrateur nommé Philéas, permet d'aborder toute une série de notions sensibles.

Disponible gratuitement à l'accueil de l'exposition.





## 07. Les activités pour groupes

Le Musée a souhaité privilégier dans les activités mises en place 2 aspects essentiels :

- Le « Vivre ensemble » et l'intégration des migrants
- La crise des migrants

### LE MONDE DANS MON ASSIETTE

**Public cible : 5-8 ans**

Durée de l'activité : 1h15

Objectif : faire prendre conscience de la richesse extraordinaire apportée par les migrations successives dans nos contrées notamment à partir des habitudes alimentaires.

- Les notions de « frontière » et de « migrant » seront évoquées avec des mots simples et un matériel adapté (tableaux magnétiques, images, etc.) ;
- Un conte retraçant l'histoire d'un enfant « migrant » qui arrive dans notre région et qui découvre nos coutumes sera lu. L'objectif est de faire naître des sensations et des ressentis de manière ludique ;
- A partir des témoignages collectés par l'équipe du Musée, les traditions alimentaires apportées par les migrants seront mises en avant ;
- Par l'observation des œuvres d'art contemporaines disposées dans l'exposition, la crise actuelle des migrants sera expliquée. Des mots simples permettront d'appréhender quelques notions ;
- Le « vivre ensemble » sera abordé à la fin de l'activité, par la mise en avant des points communs qui rassemblent les participants, quelle que soient leur origine et leur différence.

Associée à la pièce de théâtre « L'étranger » (pas d'Albert Camus) créée dans le cadre de l'exposition, l'activité se déroulera sur une demi-journée.

### MOI, MIGRANT

**Public cible : 9-12 ans (adaptation possible pour les jeunes jusque 14 ans)**

Durée de l'activité : 2h

Objectif : donner des bases aux enfants pour une meilleure compréhension du phénomène migratoire

*« Des centaines de migrants traversent à pied ou en bus la frontière austro-hongroise ».*

A partir du titre de cet article de presse, les notions de frontière et de migrant sont évoquées.

Migrant, immigré, émigré, réfugié,... quelle est la différence entre tous ces termes souvent relayés, parfois confondus ? Pourquoi faire le choix de migrer en Belgique ? Les droits et des devoirs de chaque citoyen seront également brièvement présentés. Les frontières seront également expliquées ainsi que l'espace « Schengen ».

Interactions :

- Lecture de la BD « Titeuf » de Zep (2015), mettant en scène le héros connu de tous les jeunes. Titeuf vit un terrible conflit chez lui, qui le pousse à devenir lui-même un « migrant ». Les participants mis dans une situation similaire seront amenés à comprendre ce que vivent aujourd'hui de nombreux enfants provenant de Syrie, Irak...

- **Activité de la valise**  
 Répartis en plusieurs groupes, les participants auront à disposition tout ce qui fait leur quotidien : vêtements, albums photos, trousse de toilette, souvenirs, livres, CD, jouets, etc., et une petite valise ou un sac-à-dos. Ils devront faire un choix : que puis-je prendre avec moi ? Que dois-je abandonner ?  
 Objectif : montrer que partir c'est sacrifier une part de soi-même, de son histoire et de son pays. Les photographies de l'[International Rescue Committee](#) (Le Monde, 10 septembre 2015) montrant l'intérieur des sacs des migrants en 2015 serviront de base pour l'échange avec les participants.
- Les enquêtes réalisées par le Musée dans le cadre de l'exposition seront utilisées comme base pour évoquer la vie de migrants venus en Belgique et intégrer à la société depuis plusieurs années.
- Par l'observation des œuvres d'art contemporain disposées dans l'exposition, la crise actuelle des migrants sera abordée. Le médiateur animera ensuite une discussion sur les idées reçues et les clichés couramment relayés sur les migrants.
- Le « vivre ensemble » sera abordé à la fin de l'activité, par la mise en avant des points communs qui rassemblent les participants, quelle que soit leur origine et leur différence.

Associée à la pièce de théâtre « L'étranger » (pas d'Albert Camus) créée dans le cadre de l'exposition, l'activité se déroulera alors sur une demi-journée.

## ÊTRE IMMIGRÉ AUJOURD'HUI

**Public : 15-18 ans**

Durée de l'activité : 2h

En collaboration avec **Les Territoires de la mémoire**

Objectif : susciter le débat et la réflexion sur les phénomènes migratoires

- Les notions de migration (migrant, réfugié, immigré, émigré, frontière, etc.) ;
- L'importance de l'histoire des migrations (dans le monde et en Belgique) ;
- Les idées reçues et les clichés sur les migrants (et leur déconstruction par des documents et des explications) ;
- Le témoignage de migrants installés en Belgique (enquêtes du Musée) ;
- Le rôle des médias sur la perception de la crise migratoire actuelle par les citoyens (analyse d'articles, etc.) ;
- Explication sur la crise migratoire actuelle ;
- Le vivre ensemble ;
- Des vidéos, photographies, articles de journaux seront utilisés.

### Combiné d'une journée

Les Territoires de la mémoire : « Plus jamais ça ! », à la Cité miroir

Musée de la Vie wallonne : « Être immigré aujourd'hui »



## 08. Programmation culturelle

### Le FORUM

Dans les cités romaines, le forum était la place publique, le rendez-vous de prédilection des habitants, le lieu de débat. Selon cette image, un espace a été conçu au cœur même de l'exposition dans le but de favoriser les échanges et de confronter les points de vue. Polyvalent et ouvert, il permettra l'accueil et l'organisation de conférences, de spectacles, de concerts de projections, de stages, d'animations ...

Les activités, organisées par des associations actives sur le terrain ou par le Musée, seront multiples et diverses. Elles auront à cœur de favoriser les échanges et les points de vue pour construire le « vivre ensemble ».



## CONFÉRENCES

### JEUDI 29 SEPTEMBRE

**Roger-Pol Droit** (né en 1949 à Paris) est un philosophe français, journaliste, chercheur au CNRS, enseignant et écrivain. Chroniqueur au *Monde des livres*, aux *Échos*, au *Point*, à *Clés*. Il est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages de philosophie et d'histoire des idées, dont certains ont rencontré un succès auprès d'un large public, en particulier *101 expériences de philosophie quotidienne* (prix de l'essai France Télévisions) et sont traduits en plus de trente langues. Il a été conseiller du directeur général de l'UNESCO (1994-1999) et membre du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie (2007-2013). Les travaux de recherche de Roger-Pol Droit portent sur les représentations des autres dans la pensée occidentale. Il a notamment étudié l'évolution historique des « barbares » depuis l'Antiquité grecque jusqu'à nos jours (*Généalogie des barbares*, Odile Jacob, 2007). Roger-Pol Droit a publié ses premiers articles dans le journal *Le Monde* en 1972. Il a ensuite dirigé les pages essais du *Monde des livres*, tenu une chronique mensuelle, puis hebdomadaire consacrée aux livres d'idées. Sa chronique actuelle, depuis 2012, intitulée *Figures libres*, paraît chaque semaine dans *Le Monde des livres*. Il a publié dans ce journal plus d'un millier d'articles, ainsi que de grands entretiens avec la plupart des penseurs contemporains (Levinas, Lévi-Strauss, Foucault, etc.).

### JEUDI 4 NOVEMBRE

#### **Bonaventure Kagné : " Migration et ethnicité au cœur des tensions du vivre ensemble"**

Bonaventure Kagné est politologue de formation. Il est consultant et chercheur en sociologie des migrations. Il est l'auteur de nombreux articles sur les politiques migratoires, l'immigration subsaharienne, les sans-papiers et a contribué à plusieurs ouvrages portant entre autres sur les questions relatives à la mobilisation des immigrés, le droit de vote des étrangers et les migrations humaines. Ses recherches récentes sont centrées sur les transformations des rôles parentaux en contexte d'immigration, les politiques et pratiques de promotion de la différence et des relations interculturelles ainsi que les politiques et pratiques de promotion de la démocratie locale et participative.



Roger-Pol Droit



Bonaventure Kagné

## JEUDI 13 NOVEMBRE

**Didier Eribon** (né en 1953 à Reims) est un sociologue et philosophe français. Il est professeur à la faculté de philosophie, sciences humaines et sociales de l'université d'Amiens et chercheur au CURAPP-ESS. Il a enseigné à l'université de Berkeley en Californie, à Cambridge ainsi qu'à l'université de Valence, en Espagne. Il commence sa carrière, comme critique littéraire à *Libération* de 1979 à 1983, puis, à partir de 1984, et jusqu'au milieu des années 1990, au *Nouvel Observateur*. Didier Eribon est l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages, dans les domaines de la philosophie, de la sociologie et de l'histoire des idées, parmi lesquels une biographie qui fit date de Michel Foucault en 1989. En 2009, il publie *Retour à Reims* dans lequel il évoque le milieu ouvrier de son enfance et s'interroge sur les identités sociales et sur les trajectoires des transfuges de classe. *Retour à Reims* a fait l'objet d'une adaptation théâtrale par le metteur en scène Laurent Hatat, créée au Festival d'Avignon, en juillet 2014, avec Antoine Mathieu dans le rôle du fils, et Sylvie Debrun dans le rôle de la mère. Didier Eribon est signataire en octobre 2015 de l'« appel des 800 » en faveur d'un accueil des migrants plus respectueux des droits humains.



Didier Eribon

**17 OU 24 NOVEMBRE 2016****Orateurs : Alain Rey (linguiste) et Guillaume Lavit d'Hautefort (photographe)**

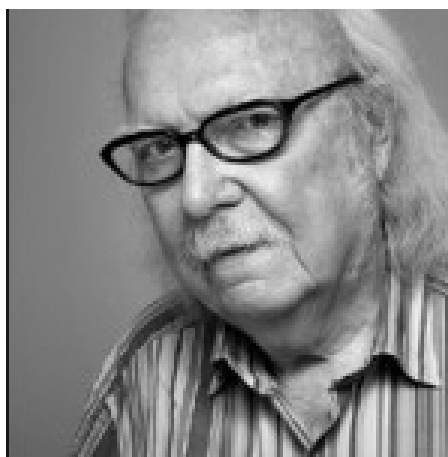
**Alain Rey** est un linguiste et lexicographe français né à Pont-du-Château (Puy-de-Dôme) le 30 août 1928. Il est le rédacteur en chef des publications des éditions Le Robert. Alain Rey est un observateur de l'évolution de la langue française. Il incarne, à l'instar du *Robert*, une langue française moderne, n'hésitant pas à inclure dans ses dictionnaires du verlan ou des régionalismes. S'il n'est pas universitaire, il a cependant joué un rôle majeur dans le développement de la terminologie, de la lexicologie, de l'histoire du vocabulaire, de la sémantique historique et de l'histoire culturelle des dictionnaires. Il a publié un très grand nombre d'articles et ouvrages. Un des derniers en date s'intitule *Parler des camps au XXIe siècle : Les étapes de la migration*, et est illustré par des photographies de Guillaume Lavit d'Hautefort (éd. Guy Trédaniel, 2015).

**Guillaume Lavit d'Hautefort** est un photographe indépendant qui a réalisé de nombreux reportages sur le thème des « camps » au Cameroun, en France, au Liban, en Libye, au Tchad et en Tunisie. Solution a priori à court terme, causée par la guerre ou les catastrophes naturelles, « l'encampement » n'est ni une finalité, ni une fatalité. Ce n'est pas une solution à long terme, même si nombre d'entre eux s'inscrivent dans la durée, parfois sur plusieurs générations : 66 ans pour Chatila, 25 pour Dadaab, etc. Ces camps évoluent et se transforment. Au « Nord », on les démantèle à l'aube au bulldozer, pour en chasser les indésirables habitants. Dans les pays du « Sud », ils constituent pour les gouvernements nationaux et les acteurs de l'aide humanitaire un mode de gestion de l'urgence.

*« Pour certains, sur les « routes » de la migration, vient le temps de l'espoir et d'un monde meilleur. Mais migrer coûte cher. Tant financièrement qu'humainement. On migre donc d'abord en terrain connu, c'est à dire proche de chez soi. Selon leur parcours, leur situation ou l'origine de la crise qu'ils ont subie, ces populations pourront se voir attribuer au terme d'un processus d'enregistrement et selon un cadre normatif international, un statut spécifique à chacun de déplacé, de réfugié, de retourné... »*



Guillaume Lavit d'Hautefort



Alain Rey

## ATELIERS

### La tradition des œufs de Pâques en Ukraine

**Samedi 30 avril de 9h30 à 13h**

La communauté ukrainienne de Belgique est très active et compte plusieurs associations, dont le Centre culturel Sainte-Sophie, l'Union des femmes ukrainiennes de Belgique, l'Union de la jeunesse ukrainienne, l'Amicale des Ukrainiens de Belgique. L'ancienne immigration ukrainienne, de type économique, et qui date des années 1920 et 1930, a été pour ainsi dire oubliée de ses descendants, tant le désir d'intégration était fort. La nouvelle immigration, causée par la guerre en Ukraine, donne une nouvelle énergie à ces associations. La diaspora ukrainienne se reconnaît notamment dans la tradition des œufs de Pâques.

Participation gratuite - Réservation souhaitée au 04/237.90.50

### Calligraphie arabe

**De 16 à 18h les samedis 30 avril ; 14, 21 et 28 mai ; 4, 11, 18, 25 juin ; 2, 9 juillet ; 10 septembre ; 1, 8, 15, 22, 29 octobre ; 5, 12, 26, novembre**

Durant toute la durée de l'exposition des ateliers de calligraphie arabe (2 ateliers de 10 séances) seront donnés par le calligraphe Ahmed Hani Mahfoud.

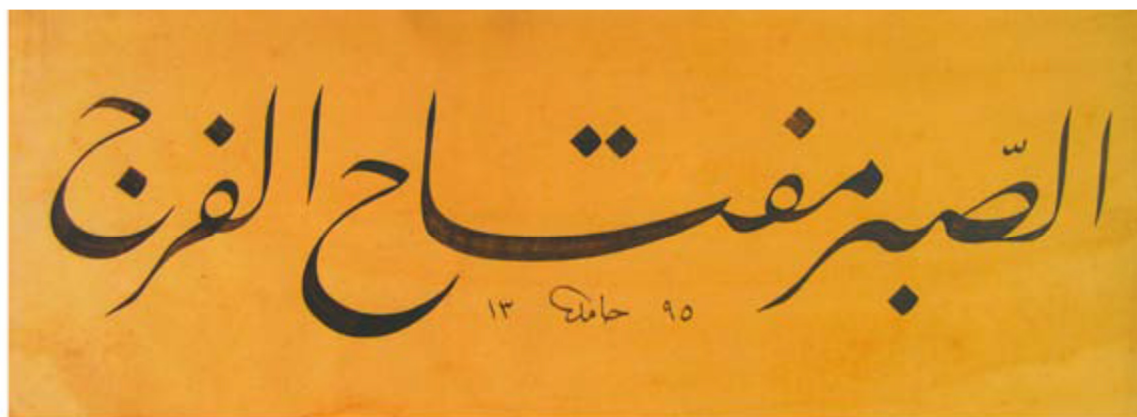
La calligraphie est très développée dans les arts d'Islam, essentiellement en raison de l'interdiction de la représentation de la vie. Elle peut prendre une valeur symbolique et on peut voir dans la lettre un reflet du monde naturel

Participation gratuite - Réservation souhaitée au 04/237.90.50

### Atelier de création directe de courts métrages sur la thématique de l'immigration

**Du 15 au 18 septembre**

Pendant trois jours, des réalisateurs, des comédiens, des techniciens et des musiciens se réunissent pour travailler ensemble à la production de courts-métrages. Les participants venus de France, du Québec et du Burkina-Faso disposent de 72 heures, pour produire et présenter des films originaux sur la thématique de la migration. Le lancement des ateliers se tiendra le jeudi 15 septembre à 18h00. La présentation des résultats du workshop se fera le dimanche 18 septembre à partir de 11h00, au cœur même de l'exposition.



Hamid Aytay, calligraphie levha.



## **SPECTACLES CRÉÉS AVEC DES ECOLES SUR DES THÈMES VARIÉS EN LIEN AVEC L'IMMIGRATION**

**Les dimanches 15, 22 et 29 mai (détail sur [www.viewallonne.be](http://www.viewallonne.be))**

Les Ateliers de la Colline, proposent à des enfants, de créer eux-mêmes leurs images théâtrales lors d'ateliers qui se déroulent dans les écoles. Les enseignants sont également "engagés" dans le projet qui occupe toute une année scolaire.

Dans le cadre de « HomoMigratus-Comprendre les migrations humaines », le Musée de la Vie wallonne et les Ateliers de la Colline ont collaboré afin de permettre aux enfants de s'interroger sur leur propre vie et de les confronter à des situations difficiles vécues par d'autres.

La création est en soi particulièrement émancipatrice. Elle demande tant de concentration et d'implication, tant d'imagination et de sens collectif, elle permet tellement à chacun d'apporter une partie de son Histoire à la confection de l'histoire, qu'elle s'inscrit naturellement dans la construction de l'être humain.

Les enfants, en collaboration avec des artistes, ont choisi un thème, l'ont décortiqué et inventé des situations au départ de ce qu'ils vivent. Ils assurent l'ensemble des métiers du théâtre : l'écriture, le jeu, la scénographie, la lumière et le son, la production, depuis la première rencontre jusqu'au jour de la représentation publique.

### **Les écoles et les thématiques**

**À l'école de Queue-du-bois, les élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire** ont effectué un travail théâtral et des capsules vidéo. Queue-du-bois étant un ancien charbonnage, les élèves se sont plongés dans l'histoire de l'immigration vécue par leur quartier. Ils ont visité les lieux et rues en les comparant aux photographies de l'ancien charbonnage et ils ont rencontré des témoins directs de cette histoire qui habitent encore aujourd'hui dans leur village. Pour mieux comprendre l'univers de la mine, les enfants ont visité Blegny-Mine et sont descendus dans le "puit".

**À Engis, les élèves de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> primaire de l'école Wauters** ont cherché à raconter l'histoire d'une immigration, en tentant notamment de mettre en récit la bande dessinée muette de Schuan Tan "Là où vont nos pères". Avec l'aide de Michel Maghain, ils se dirigent vers une création en "Stop Motion".

**Les élèves de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> de l'école du Val** (Vaux-sous-Chèvremont école favorisant le développement des singularités), ont "mis en scène" des petits bouts de leurs propres histoires.

**L'école Notre Dame de Waremme et ses deux classes de 5<sup>ème</sup> primaire** ont travaillé sur deux projets distincts. Le premier est un projet chant-théâtre qui a pour objectif de recueillir les histoires et chansons dans leur langue maternelle (ou celle de leur parents ou grands-parents). Les élèves se confrontent directement à la perche tendue par le projet "COR" :

- "Et si nous avions dit oui à la proposition qui nous a été faite de signer un contrat et de tout quitter pour aller travailler ailleurs?"

- "Et si nous étions tous en train de travailler dans cette usine?"

Le deuxième est un projet de scénarisation de leurs histoires autour de ces questions récurrentes :

- "Pourquoi on part ?"

- "Qu'est-ce qui pourrait, ou qui a pu, me pousser moi, mes parents, mes grands-parents, mes arrière-grands-parents à tout quitter pour aller vivre ailleurs?"

**À Verviers, les élèves de la classe d'accueil secondaire de l'Ecole polytechnique de Verviers** ont travaillé à une création mêlant théâtre et musique. Les élèves ayant été initiés à la pataphonie au début de l'année, ont construit des instruments pataphoniques qui ont été utilisés dans la pièce qu'ils ont écrite : une sombre histoire de dictateur qui voudrait imposer le silence à un pays débordant de rythme et de musique.

**Les élèves de 5<sup>ème</sup> secondaire de l'Athénée Royal Thil Lorrain** ont travaillé à la théâtralisation de leurs propres histoires autour notamment de la question suivante : "Et si je devais tout quitter, qu'est-ce que j'emporterais?". Ils ont rencontré Gianfranco, un "témoin de l'immigration" dont l'histoire a été transcrite en bande dessinée par Eléonore Ware. Selon Gianfranco, tout ce qui pèse est abandonné et tout ce qui a de la valeur est vendu. Que reste-t-il alors du pays d'origine?



Rencontre avec Gianfranco, témoin de l'immigration dont l'histoire a été transcrite en roman graphique dans le cadre de l'exposition.

## EVENEMENTS

"SUR LA PISTE DE YU BIN", un film de Jean-Christophe Yu  
Suivi de « LA MÉCANIQUE POÉTIQUE » par ERNO LE MENTHOLÉ, SOLO PIANO

### JEUDI 19 MAI

Un cinéaste d'origine chinoise rencontre un autre musicien que Maxime, son propre frère et éternel complice. Tous les deux envisagent d'autres possibles, sur le plan de la création, sur celui de l'émancipation humaine. Tous les deux sont la main tendue vers ces hommes, ces femmes, ces enfants, tous ces peuples fuyant guerres et misères à la recherche, simplement, de paix.

Au fond, leurs créations se ressemblent en ce que de mille morceaux et de mille origines, elles envisagent des projets qui tiennent, puis que des chemins s'envisagent, en dépit de tout, vers des lendemains, pourquoi pas ?, plus heureux.

A 19 h



**« D'AUTRES ». Récits de voyage de femmes « migrantes »**

Une création collective du Centre culturel de l'Arrondissement de Huy et de l'asbl Dora Dorës

Mise en scène : Benjamin Belaire

« Un jour, je suis devenu quelqu'un d'autre. C'était un jour banal. Un jour, je suis devenue quelqu'un d'autre... Je ne sais pas si j'en avais envie. »

Hamide, coordinatrice de l'asbl Dora dorës avait envie depuis longtemps de créer un spectacle sur le thème de l'exil. Le projet a reçu l'écoute attentive du Centre Culturel de Huy, et de septembre à décembre 2015, des membres de l'asbl Dora Dorës, ont régulièrement retrouvé Benjamin, pour s'exprimer sur leur parcours de vie par l'écrit, puis oralement.

Plusieurs thématiques sont abordées telles que l'immigration, le statut de réfugié, la famille, le départ pour l'inconnu, la guerre...

Ces différents récits ont été compilés et théâtralisés. Le public pourra entendre les témoignages de ces femmes « racontés » par elles-mêmes ou par d'autres. À découvrir !

**« CHANTS DE TRIMARD ET D'EXIL » par FANCHON DAEMERS**

**Samedi 10 septembre à 15h30 et dimanche 11 septembre à 11h30**

Le trimard ? La route, le chemin, d'où provient également trimer... Aller et venir, marcher beaucoup... avec fatigue.

Un récital sur le trimard du temps, jalonné par les voix des trimardeurs belges et du monde, de la société romaine en passant par le Moyen Âge jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle, sans oublier les migrations actuelles et leurs nouveaux trimardeurs...



Fanchon Daemers

## « LE DERNIER DÉLICE »

**Vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 novembre à 20h**

**Spectacle proposé par les Ateliers de la Colline**

Hervé et Tobias sont sur les routes depuis un an. Leur voyage a commencé alors qu'ils étaient envoyés par leur bon Roi pour recruter la main d'œuvre nécessaire au développement des entreprises nationales de fabrication de la frite Liégeoise. Mais en cours de route, c'est le renversement : sous la pression de la mondialisation, la croissance économique devient ce qui guide la production : on a abandonné l'artisanat au profit de l'industrialisation, interdit nos traditions pour mieux répondre aux attentes du marché international.

C'est ainsi que nos personnages se retrouvent en situation d'exil. Leur pays leur manque, leurs familles leur manquent. Alors, ils vont à la rencontre des gens pour partager leur histoire et pourquoi pas, trouver un nouveau "chez eux".

Moment de rencontre sur les valeurs essentielles de la vie : l'amitié, la solidarité, l'échange et l'imagination qui nous permettront de renforcer nos relations et d'enrichir nos vies. Ce sera aussi, la soirée des secrets dévoilés.

Mise en scène : **Dominique Renard et Jean Lambert**

Jeu, création sonore et création vidéo : **Mathieu Lesage et Michel Maguin**

Jeu, construction de décor et régie générale : **Zenek Doryn et Dino Corradini**

Pour plus d'infos : stefanie@actc.be ou 0032 (0) 496 52 85 33

## JOURNÉE POLONAISE

**Dimanche 27 novembre**

2016 verra la commémoration du 20<sup>e</sup> anniversaire de la « Charte de coopération entre la Province de Liège et la Voïvodie de Cracovie » et le 20<sup>e</sup> anniversaire des « Amitiés belgo-polonaises ». Rencontre protocolaire

- Conférence de mise en situation sur les pays d'Europe centrale vis-à-vis des migrants
- Projection de films d'animation en partenariat avec l'Institut culturel polonais à Bruxelles

## 09. Images disponibles pour la presse

La reproduction de ces visuels est autorisée à titre gracieux dans le cadre de l'illustration d'articles concernant l'exposition « HomoMigratus-Comprendre les migrations humaines » et le Musée de la Vie wallonne.

Droits réservés pour toute autre utilisation :

« © Province de Liège - Musée de la Vie wallonne » ou autre copyright précisé



Visuel de l'exposition



*Red Star Line*, Affiche d'art O.De Rycker, Bruxelles, 1893, couleurs, Berger & Wirtz, Leipzig, Henri Cassiers, Lithographie,  
© Musée de la Vie wallonne



*Les Émigrants*, 20<sup>e</sup> s.  
Jean Delvin  
Huile sur toile  
© Collection Belfius



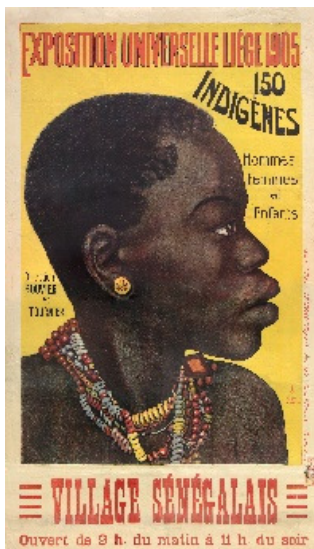
Arrivée des Italiens en gare de Vivegnis, 1956  
© Musée de la Vie wallonne - Fonds Desarcy-Robyns



Alyan, dessin de Thomas Burion © Thomas Burion



Réfugié au Centre de la Croix rouge Ans-Rocourt  
© Musée de la Vie wallonne – G. Destexhe



*Exposition universelle Liège 1905 – Village sénégalais, 1905*  
Imp. Et Lith. C. Gouweloos et Cie (Soc. An) Bruxelles  
© Musée de la Vie wallonne



Les aoûtistes croisent les juilletistes, Jacques Sondron  
© Jacques Sondron

## 10. Visiter l'exposition et le musée

L'exposition est accessible du 29 avril au 11 décembre 2016.

Du mardi au dimanche de 9h30 à 18h

Fermé les 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> novembre

### Entrée libre à l'exposition

#### Tarif individuel Musée

Adulte : 5 €

Etudiant-senior : 4 €

Enfant : 3 €

Article 27 : 1,25 €

Le Musée et l'exposition sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

#### Accès

Bus : TEC Liège-Verviers vers la Place Saint-Lambert

Voiture : E40/E25 vers Liège centre

Train : gare du Palais

Le Musée de la Vie wallonne

Cour des Mineurs – 4000 Liège

Tél. +32 (0)4 237 90 50 – Fax +32 (0)4 237 90 89

[info@viewallonne.be](mailto:info@viewallonne.be) – [www.viewallonne.be](http://www.viewallonne.be)

Rejoignez la page Facebook du Musée sur [www.facebook.com/viewallonne](http://www.facebook.com/viewallonne)



## 11. Le Musée de la Vie wallonne

**"Un musée de la vie populaire doit s'enrichir tous les jours et ne jamais être considéré comme une chose terminée. Tous les jours, nous fabriquons du passé pour demain".**

Devise des fondateurs du Musée de la Vie wallonne

Installé au cœur de Liège, dans le couvent des Frères mineurs, le Musée de la Vie wallonne porte un regard original et entier sur la Wallonie du 19<sup>e</sup> siècle à nos jours : de l'histoire politique et sociale à l'économie en passant par la littérature et l'artisanat, ou encore les fêtes et croyances populaires.

Rénové dans son intégralité en 2008, le parcours muséal s'est transformé en un véritable chemin de vie. La nouvelle scénographie exploite les documents d'archives, les photographies et les films autant que les objets, sélectionnés parmi les collections du Musée.

Les thématiques qui construisent le parcours de référence révèlent une Wallonie moderne, ouverte sur le monde en puisant dans ses racines.

Le CENTRE DE DOCUMENTATION, situé dans la maison Chamart qui jouxte le Musée, se met au service des scientifiques autant que des chercheurs amateurs. L'institution muséale gère également le Fonds d'Histoire du Mouvement wallon et la Bibliothèque des Dialectes de Wallonie dont les archives sont accessibles sur demande au Centre de documentation.

Le Musée est réputé pour son THÉÂTRE DE MARIONNETES liégeoises, véritable conservatoire de la tradition populaire. Depuis 1931, le théâtre du Musée perpétue ce patrimoine dans un cadre authentique. Son succès grandit chaque année grâce à la qualité et à la variété des spectacles proposés aux petits et aux adultes.

Toute l'année, les groupes autant que les visiteurs individuels bénéficient d'un large choix d'activités et de visites, adaptées à tous les publics et à tous les âges.

Le Musée propose aussi une pause gourmande et agréable au centre ville, loin du bruit et de l'agitation. Géré par l'asbl Work'inn, l'ESPACE SAVEURS du Musée offre une carte composée de mets régionaux à prix très doux dans un cadre unique. Cet espace convivial est accessible à tous, sans visite du parcours muséal ou des expositions.

**Le Musée de la Vie wallonne offre aussi une riche programmation culturelle toute l'année.**



*Peter Kogler - Open airs - 2012*

**LaMeuse**

**LE SOIR**

  
Wallonie - Bruxelles  
International.be

**VIVACITÉ**  
LIEGE 90,5 FM

**cem's**  
Centre d'études et de mémoire  
des migrations subsahariennes

**LA PREMIÈRE**

**TERRITOIRES  
DE LA MÉMOIRE**

**sonuma**  
LES ARCHIVES AUDIOVISUELLES

**DEBOUT  
CITOYEN**



AVEC LE SOUTIEN DE LA FONDATION D'UTILITE PUBLIQUE - MUSEE DE LA VIE WALLONNE

**Musée de la Vie wallonne**

Cour des Mineurs 4000 LIEGE

tél : 04 237 90 50 fax : 04 237 90 89

[www.viewallonne.be](http://www.viewallonne.be) [info@viewallonne.be](mailto:info@viewallonne.be)